

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1231

18 novembre 2005

### SOMMAIRE

Active Capital Securities Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	59049	Eurimar S.A., Luxembourg . . . . .	59060
Actual Sign Luxembourg S.A., Grevenmacher . . . . .	59044	Euro Real Estate Properties 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59087
Alexander Photo S.A., Luxembourg . . . . .	59061	Eurok S.A., Howald . . . . .	59086
Aliança, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59063	Eurok S.A., Howald . . . . .	59086
ArvinMeritor Investment (Luxembourg) Limited, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59063	Fin-Vet S.A., Luxembourg . . . . .	59053
Atoz S.A., Luxembourg . . . . .	59083	Fin.Sia Holding S.A., Luxembourg . . . . .	59067
Auxis International S.A., Luxembourg . . . . .	59078	Firs Holding S.A., Luxembourg . . . . .	59052
Auxis International S.A., Luxembourg . . . . .	59079	Fondaco S.A., Luxembourg . . . . .	59046
Beenyn Investments S.A., Luxembourg . . . . .	59046	Forres Management S.A., Luxembourg . . . . .	59075
Blue Angel S.A., Luxembourg . . . . .	59083	FSB-Systems S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	59083
Brasserie 1900, S.à r.l., Echternach . . . . .	59043	G.P.S. S.A., Luxembourg . . . . .	59061
Broderinvest S.A., Luxembourg . . . . .	59088	G.P.S. S.A., Luxembourg . . . . .	59061
Camtech S.A., Luxembourg . . . . .	59051	Gedeam International Services S.A., Luxembourg . . . . .	59066
Cargo Trailer S.A., Foetz . . . . .	59083	Gedeam Investments Group Inc. S.A., Luxembourg . . . . .	59065
Cassis Holding S.A., Luxembourg . . . . .	59084	Hallvision S.A., Luxembourg . . . . .	59084
Chatka International S.A., Luxembourg . . . . .	59058	Hallvision S.A., Luxembourg . . . . .	59085
Chatka International S.A., Luxembourg . . . . .	59058	Hammer Logistik A.G., Schengen . . . . .	59048
Colleoni S.A., Luxembourg . . . . .	59080	Haram International S.A., Luxembourg . . . . .	59049
Colleoni S.A., Luxembourg . . . . .	59081	Higest S.A., Luxembourg . . . . .	59081
Cominex S.A., Sanem . . . . .	59068	Higest S.A., Luxembourg . . . . .	59082
Compagnie Financière St. Exupéry S.A., Luxembourg . . . . .	59059	I.S.C. S.A., Luxembourg . . . . .	59044
Coravit AG & Co. II KG, S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	59054	Immo Leu S.A., Leudelange . . . . .	59043
Coravit AG & Co. KG, S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	59054	Interhol S.A.H., Esch-sur-Alzette . . . . .	59047
Coravit AG, Luxembourg . . . . .	59054	Interhol S.A.H., Esch-sur-Alzette . . . . .	59047
Curzon Capital Partners GP (Germany), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59071	Interhol S.A.H., Esch-sur-Alzette . . . . .	59047
Damire International S.A., Luxembourg . . . . .	59087	Interhol S.A.H., Esch-sur-Alzette . . . . .	59047
Damire International S.A., Luxembourg . . . . .	59087	Interhol S.A.H., Esch-sur-Alzette . . . . .	59048
Damire International S.A., Luxembourg . . . . .	59087	Interhol S.A.H., Esch-sur-Alzette . . . . .	59048
Damire International S.A., Luxembourg . . . . .	59087	IT4 Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	59082
Design Lardo S.A., Luxembourg . . . . .	59044	IT4 Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	59082
Dot Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	59074	Jacksberry S.A., Luxembourg . . . . .	59052
Dreive S.A., Luxembourg . . . . .	59046	Kalnis International S.A., Luxembourg . . . . .	59051
E-Solutions International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	59057	Lend Lease Real Estate Securities Management S.A., Luxembourg . . . . .	59043
EL 3000 S.A., Luxembourg . . . . .	59085	LSF IV Euro LT Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59050
Emmeti Financière S.A., Luxembourg . . . . .	59046	LSF IV Euro Properties, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	59049
		Macrolux S.A., Luxembourg . . . . .	59070

Macrolux S.A., Luxembourg .....	59071	Royalty Participations S.A., Luxembourg .....	59045
Metropartecipazioni S.A., Luxembourg .....	59058	Saft Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	59053
Metropartecipazioni S.A., Luxembourg .....	59059	Saft Operational Investment, S.à r.l., Luxem-	
Musa S.A., Luxembourg .....	59045	bourg .....	59062
Netzetera, S.à r.l., Luxembourg .....	59045	Saft Operational Investment, S.à r.l., Luxem-	
New Age Brands S.A., Luxembourg .....	59064	bourg .....	59052
New Age Brands S.A., Luxembourg .....	59064	SL2I, S.à r.l., Luxembourg .....	59042
New Age Brands S.A., Luxembourg .....	59064	SOF-VII Asian Holdings I, S.à r.l., Luxembourg ...	59086
New Age Brands S.A., Luxembourg .....	59064	SOF-VII European Holdings I, S.à r.l., Luxem-	
New Age Brands S.A., Luxembourg .....	59064	bourg .....	59063
New Age Brands S.A., Luxembourg .....	59064	SOFI European Investments I, S.à r.l., Luxem-	
New Age Brands S.A., Luxembourg .....	59065	bourg .....	59065
New Zealand Properties S.A., Leudelange .....	59043	Socoagri, S.à r.l., Luxembourg .....	59045
Newgeneration 3000 S.A., Luxembourg .....	59069	Sofalma Finance S.A., Luxembourg .....	59063
Newgeneration 3000 S.A., Luxembourg .....	59070	Sport Craft S.A., Luxembourg .....	59085
North Island Properties S.A., Leudelange .....	59044	Sun Life, S.à r.l., Bettembourg .....	59045
Northway Financial, S.à r.l., Luxembourg .....	59050	Tekneco International Holding S.A., Luxembourg	59075
Novamil Invest S.A., Luxembourg .....	59071	THL (1) Limited S.A., Luxembourg .....	59054
Oregon Financière S.A., Luxembourg .....	59071	THL (2) Limited S.A., Luxembourg .....	59055
Parsofi S.A., Luxembourg .....	59056	Ticara Holding S.A., Luxembourg .....	59044
Parsofi S.A., Luxembourg .....	59057	Tobacco Holdings Limited S.A., Luxembourg ....	59054
Parusia Holding S.A., Luxembourg .....	59088	Tourship Group S.A., Luxembourg .....	59079
PEF V Information Technology, S.à r.l., Luxem-		Transport Wallig Joseph, S.à r.l. ....	59050
bourg .....	59075	Tursonia Holding S.A., Luxembourg .....	59088
Pencil S.A., Luxembourg .....	59051	Valdition Investissements S.A., Luxembourg ....	59055
Pencil S.A., Luxembourg .....	59053	Virgian Trust Holding S.A., Luxembourg .....	59062
Perlarom Investissements S.A., Luxembourg ....	59077	Virgian Trust Holding S.A., Luxembourg .....	59062
Picoty Europe S.A., Luxembourg .....	59055	Virgian Trust Holding S.A., Luxembourg .....	59062
Piranha et petits poissons rouges, Windhof .....	59072	Westerngem Holding S.A., Luxembourg .....	59054
Quadriga Holdings S.A., Luxembourg .....	59048	Zedes Holding S.A., Luxembourg .....	59055
Rosalia AG, Leudelange .....	59043		

**SL2I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2269 Luxembourg, 2, rue Origer.  
R. C. Luxembourg B 105.347.

*Extrait des décisions prises en Assemblée Générale des Actionnaires réuni à Luxembourg le 4 mars 2005*

Il résulte du procès-verbal de la résolution de l'assemblée générale de la société en date du 4 mars 2005 que les associés de la société:

Acceptent le départ de M. Marc Durand en tant qu'associé de la société et lui rachète ses titres (20 (vingt) parts) à hauteur de:

- \* Jérôme Lhote: 10 actions;
- \* Jean-Louis Gojecki: 5 actions;
- \* Fabrice Maire: 5 actions.

Pour extrait conforme  
Signature  
Le gérant

*Extrait des décisions prises en Assemblée Générale des Actionnaires réunis à Luxembourg le 11 avril 2005*

Il résulte du procès-verbal de la résolution de l'assemblée générale de la société en date du 11 avril 2005 que les associés de la société:

Approuvent l'entrée dans le capital de M. Pierre Dondena en tant qu'associé de la société et lui cède les titres (20 (vingt) parts) rachetés à Marc Durand le 4 mars 2005 à hauteur de:

- \* Jérôme Lhote: 10 actions;
- \* Jean-Louis Gojecki: 5 actions;
- \* Fabrice Maire: 5 actions.

Pour extrait conforme  
Signature  
Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057796.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**BRASSERIE 1900, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6460 Echternach, 19, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 101.748.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057282.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NEW ZEALAND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 28, Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 83.712.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057285.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**IMMO LEU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 28, Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 83.581.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057286.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**ROSALIA AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 28, Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 81.655.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057288.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**LEND LEASE REAL ESTATE SECURITIES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 89.622.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires que Messieurs Craig Matheson, John Peacock et Robin Caven ont été nommés seuls administrateurs de la société - sous réserve de l'approbation de la CSSF - jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le 26 avril 2006 et que PricewaterhouseCoopers a été réélue en sa qualité de réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le 26 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour LEND LEASE REAL ESTATE SECURITIES MANAGEMENT S.A.

A. Van Waeyenberge

Son mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01163. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(057672.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

59044

**NORTH ISLAND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 28, Am Bann.  
R. C. Luxembourg B 88.250.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057290.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**ACTUAL SIGN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale I.  
R. C. Luxembourg B 57.687.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057291.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**I.S.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 19, rue Saint Hubert.  
R. C. Luxembourg B 55.018.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057293.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**DESIGN LARDO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 19, rue Saint Hubert.  
R. C. Luxembourg B 68.147.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature.

(057295.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**TICARA HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 42.560.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15 juin 2005 prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

\* Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège social de la société.

\* L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme TICARA HOLDING S.A. a définitivement cessé d'exister.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour TICARA HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057706.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SUN LIFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3231 Bettembourg, 4, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 64.266.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Signature.

(057310.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NETZETERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1529 Luxembourg, 32, rue Raoul Follereau.  
R. C. Luxembourg B 101.665.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00905, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

*Pour la société NETZETERA, S.à. r.l.*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(057319.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**MUSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.  
R. C. Luxembourg B 52.828.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

*Pour MUSA S.A.*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(057320.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**ROYALTY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 52.491.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

*Pour ROYALTY PARTICIPATIONS S.A.*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(057322.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SOCOAGRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 104.790.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057516.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

59046

**BEENYN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 32.958.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour BEENYN INVESTMENTS S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(057323.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**EMMETI FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 93.463.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour EMMETI FINANCIERE S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(057325.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**DREIVE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 43.626.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour DREIVE S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(057328.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**FONDACO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 36.480.

Société constituée le 22 mars 1991 par Maître Gérard Lecuit, acte publié au Mémorial C n 355 du 1<sup>er</sup> octobre 1991. Les statuts furent modifiés par M<sup>e</sup> Gérard Lecuit le 28 février 1992 (Mem C n 367 du 27 août 1992) et le 6 octobre 1994 (Mem C n° 31 du 20.01.1995).

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale tenue le 30 juin 2005 que:

Le mandat de chacun des trois administrateurs Messieurs Jean Wagener, Andréa Czarnocki Lucheschi, Madame Paule Kettenmeyer ainsi que le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Henri Van Schingen sont reconduits pour une période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2011.

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Andréa Czarnocki Lucheschi est reconduit pour six années soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2011.

Pour extrait

J. Wagener

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01597. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058223.3/279/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

---

**INTERHOL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 37.894.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(057430.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**INTERHOL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 37.894.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(057424.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**INTERHOL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 37.894.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(057421.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**INTERHOL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 37.894.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(057417.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**INTERHOL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 37.894.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(057410.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**INTERHOL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 37.894.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(057405.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**INTERHOL S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 37.894.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(057400.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**HAMMER LOGISTIK A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5445 Schengen, 11, route du Vin.

H. R. Luxemburg B 65.968.

*Auszug aus dem Protokoll der Außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Mai 2005*

Aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 3. Mai 2005 geht hervor, dass die Aktionäre folgenden einzigen Beschluss gefasst haben:

*Erster und einziger Beschluss*

Die außerordentliche Generalversammlung beschließt, Herrn Alain Kohnen, Betriebsrevisor, 144, Route de Stavelot in L-9991 Weiswampach, zum Wirtschaftsprüfer für das am 31. Dezember 2004 abgelaufene Geschäftsjahr zu ernennen. Sein Mandat endet mit der ordentlichen Jahreshauptversammlung des Jahres 2005. Gemäss Artikel 256 (3) des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften wird das Mandat des im Amt befindlichen Kommissars, die Gesellschaft FN-SERVICES, S.à r.l., mit dieser Ernennung aufgehoben.

Dieser Beschluss wird einstimmig gefasst.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 1. Juli 2005.

Für HAMMER LOGISTIK A.G., Aktiengesellschaft

FIDUNORD, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00030. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(057438.4/667/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**QUADRIGA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 18.467.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057519.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**ACTIVE CAPITAL SECURITIES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 60.862.

*Commissaire aux comptes:*

IB MANAGEMENT SERVICES S.A.  
66, avenue Victor Hugo  
L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale reportée des Actionnaires réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2005 a décidé de renommer IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (le Commissaire aux comptes) pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

*Conseil d'Administration:*

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, domiciliée au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, domiciliée au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Administrateur, domiciliée au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale reportée des Actionnaires réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2005 a décidé de renommer VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. et INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (les Administrateurs) pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057339.3/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**LSF IV EURO PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.341.940,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 86.883.

EXTRAIT

En date du 27 mai 2005, le conseil de gérance de la Société a décidé, à l'unanimité, et en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société, de transférer le siège social de la Société au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet au 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société LSF IV EURO PROPERTIES, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057440.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**HARAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 55.596.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 28 février 2005*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 février 2005 que Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 février 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

\* PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

\* Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

\* Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057375.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**LSF IV EURO LT PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.596.980,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 86.885.

—  
EXTRAIT

En date du 27 mai 2005, le conseil de gérance de la Société a décidé, à l'unanimité, et en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société, de transférer le siège social de la Société au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet au 30 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société LSF IV EURO LT PROPERTIES, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057442.3/253/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NORTHWAY FINANCIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 56, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 103.177.

—  
*Extrait des décisions de l'associée unique datée du 9 mars 2005*

Monsieur Jean Fell, expert-comptable, né à L-Echternach, le 9 avril 1956, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Gérard Matheis, démissionnaire et auquel décharge a été accordée pour l'exercice de son mandat.

Régime de signature statutaire:

«La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Les gérants pourront nommer des fondés de pouvoir de la société, qui peuvent engager la société par leurs signatures individuelles, mais seulement dans les limites à déterminer dans la procuration.»

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour NORTHWAY FINANCIAL, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00950. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057498.3/528/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**TRANSPORT WALLIG JOSEPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 79.651.

Fabienne Gehlen dénonce le siège social de la société TRANSPORT WALLIG JOSEPH, S.à r.l. établie à L-3392 Roedgen, 40, rue de Luxembourg avec effet immédiat.

Roedgen, le 4 juillet 2005.

F. Gehlen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02886. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(057524.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

59051

**KALNIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 61.873.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 28 février 2005*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 février 2005 que Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 février 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- \* PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- \* Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- \* Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057504.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**CAMTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 75.521.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 28 février 2005*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 février 2005 que Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- \* Monsieur Sandro Camillieri, administrateur de sociétés, demeurant 8, via Marconi à I-20020 Arese.
- \* Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- \* PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057528.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**PENCIL S.A., Société Anonyme,  
(anc. TORROANSTALT).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 65.003.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057568.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**JACKSBERRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 103.515.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 28 février 2005*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 février 2005 que Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 février 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

\* Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;  
\* Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

\* Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.  
Luxembourg, le 28 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057522.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**SAFT OPERATIONAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.512.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 102.355.

EXTRAIT

Monsieur John Searle a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de gérant de la Société en date du 4 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057585.3/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**FIRS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 66.471.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 28 février 2005*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 28 février 2005 que Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 28 février 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

\* PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;  
\* Monsieur Roberto De Luca, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

\* Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF09961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057527.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**PENCIL S.A., Société Anonyme,  
(anc. TORROANSTALT).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 65.003.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 décembre 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2005:

*signataires catégorie A:*

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Nico Schaeffer, avocat, demeurant au 12, avenue de la Porte Neuve, Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

*Signataires catégorie B:*

- Monsieur Guido Tresoldi, conseiller fiscal, demeurant au 28, via Soldino, CH-6900 Lugano;
- Monsieur Fausto Ortelli, conseiller fiscal, demeurant au 3, via Nassa, CH-6900 Lugano.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057529.3/534/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SAFT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.000.000.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 96.697.

EXTRAIT

Monsieur John Searle a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de gérant B de la Société en date du 4 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01888. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057588.3/260/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**FIN-VET S.A., Société Anonyme,  
(anc. FIN-VET HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 85.930.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

J. Elvinger

Notaire

(057556.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

59054

**CORAVIT AG & CO. II KG, Société en commandite simple.**

Siège social: Luxembourg, 251, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 83.766.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057558.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**CORAVIT AG & CO. KG, Société en commandite simple.**

Siège social: Luxembourg, 251, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 28.718.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057561.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**CORAVIT AG, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 251, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 28.717.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057563.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**WESTERN GEM HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 7.166.

Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057570.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**TOBACCO HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 6.460.

Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057572.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**THL (1) LIMITED, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 105.794.

Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057574.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**THL (2) LIMITED, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 105.795.

—  
Le bilan au 29 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2005.

Signature.

(057576.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**VALDITION INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 60.312.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires, du 27 juin 2005:

- que la nomination de Monsieur Rolf Åkerlind domicilié au 18 Saltsjöpromenaden SE-133 35 Saltsjöbaden, Sweden, au poste d'Administrateur, avec effet au 27 juin 2005, est acceptée. Il poursuit le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour extrait conforme

N. Stejn Mortensen

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057606.3/5029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**ZEDES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 36.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 75.551.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires, du 27 juin 2005:

- que la nomination de Monsieur Rolf Åkerlind domicilié au 18 Saltsjöpromenaden SE-133 35 Saltsjöbaden, Sweden, au poste d'Administrateur, avec effet au 27 juin 2005, est acceptée. Il poursuit le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour extrait conforme

N. Stejn Mortensen

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057613.3/5029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**PICOTY EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 88.386.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 14 avril 2005 que le siège social de la société est transféré du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01281. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057626.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**PARSOFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 37.460.

L'an deux mille cinq, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société PARSOFI S.A., société anonyme (la «Société»), ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, en date du 2 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 17 du 20 janvier 1992 et immatriculé au Registre de commerce et des sociétés sous la section B numéro 37.460. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 décembre 2004, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Luciano Dal Zotto, administrateur de société, demeurant à Soleuvre.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Philippe Prussen, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Philippe Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les six mille (6.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Modification de l'année sociale de la société pour qu'elle commence désormais le 1<sup>er</sup> juillet pour finir le 30 juin de l'année suivante et pour la première fois en 2005.

2.- Modification subséquente de l'article 8 des statuts qui se lira comme suit:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> juillet et finit le 30 juin de l'année suivante et pour la prochaine fois le 30 juin 2005.»

3.- Prendre note du rapport du conseil d'administration de la Société en date du 26 avril 2005 sur la renonciation des actionnaires à leur droit de souscription préférentiel pour les besoins des articles 32 et 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

4.- Création d'un capital autorisé de la Société de cent cinquante trois mille sept cents quarante-trois euros et cinquante-six cents (153.743,56 EUR) représenté par six mille deux cent deux (6.202) actions sans valeur nominale avec délégation au conseil d'administration de réaliser ce capital autorisé avec pouvoir de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette création de capital autorisé et suppression du droit préférentiel de souscription sont réalisées afin de permettre l'émission d'un emprunt obligataire convertible.

5.- Modification subséquente de l'article 3 des statuts qui se lira comme suit:

«3.1 Le capital social souscrit est fixé à cent quarante-huit mille sept cent trente-six euros et onze centimes (148.736,11 EUR) divisé en six mille (6.000) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

3.2 Le capital autorisé (y compris le capital souscrit) est fixé à cent cinquante trois mille sept cents quarante-trois euros et cinquante-six cents (153.743,56 EUR) représenté par six mille deux cent deux actions (6.202) actions sans valeur nominale.

Le conseil d'administration de la Société est autorisé pendant la période expirant le 25 avril 2010, sans préjudice de renouvellements éventuels, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans la limite du capital autorisé. Le conseil d'administration est autorisé à émettre des obligations convertibles aux personnes et aux conditions que le conseil d'administration détermine.

Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires.

Le conseil d'administration a le pouvoir de faire constater par acte notarié toute augmentation de capital conformément à cet article 3.2.

3.3 Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

3.4 La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de la Société qui commencera désormais le premier juillet pour finir le trente juin de l'année prochaine.

En outre l'assemblée générale décide que l'exercice social qui a pris cours le premier janvier 2004 se terminera le 30 juin 2005 et que les exercices suivants courront du premier juillet au trente juin de l'année prochaine.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> juillet et finit le 30 juin de l'année suivante et pour la prochaine fois le 30 juin 2005.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale prend note du rapport du conseil d'administration de la Société en date du 26 avril 2005 sur la renonciation des actionnaires à leur droit de souscription préférentiel pour les besoins des articles 32 et 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et décide à l'unanimité qu'elle est suffisamment informée.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de créer un capital autorisé de cent cinquante trois mille sept cents quarante-trois euros et cinquante-six cents (153.743,56) représenté par six mille deux cent deux (6.202) actions sans valeur nominale avec autorisation au conseil d'administration à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans la limite du capital autorisé pendant la période expirant le 25 avril 2010.

Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«3.1 Le capital social souscrit est fixé à cent quarante-huit mille sept cent trente-six euros et onze centimes (148.736,11 EUR) divisé en six mille (6.000) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

3.2 Le capital autorisé (y compris le capital souscrit) est fixé à cent cinquante trois mille sept cents quarante-trois euros et cinquante-six cents (153.743,56 EUR) représenté par six mille deux cent deux actions (6.202) actions sans valeur nominale.

Le conseil d'administration de la Société est autorisé pendant la période expirant le 25 avril 2010, sans préjudice de renouvellements éventuels, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans la limite du capital autorisé. Le conseil d'administration est autorisé à émettre des obligations convertibles aux personnes et aux conditions que le conseil d'administration détermine.

Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires.

Le conseil d'administration a le pouvoir de faire constater par acte notarié toute augmentation de capital conformément à cet article 3.2.

3.3 Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

3.4 La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Dal Zotto, P. Prussen, P. Hoss, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 mai 2005, vol. 431, fol. 53, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060076.3/242/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**PARSOFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 37.460.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060078.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**E-SOLUTIONS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 77.808.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Signature.

(057632.3/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

59058

**CHATKA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 86.293.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 29 juin 2005 que:

- la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A. a été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes de la société.  
Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01327. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057642.3/317/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**CHATKA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 86.293.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057667.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**METROPARTECIPAZIONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 85.923.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme METROPARTECIPAZIONI S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, et dont le siège social statutaire et administratif a été transféré à Luxembourg, suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés, contenant une refonte complète des statuts, reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 20 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil de Sociétés et Associations numéro 773 du 22 mai 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 avril 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 865 du 24 août 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois de juillet à 10.00 heures au 4<sup>e</sup> jeudi du mois de mai à 15 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4<sup>e</sup> jeudi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois de juillet à 10.00 heures au 4<sup>e</sup> jeudi du mois de mai à 15.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4<sup>e</sup> jeudi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 mai 2005, vol. 431, fol. 55, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060060.2/242/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**METROPARTICIPAZIONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.923.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060061.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**COMPAGNIE FINANCIERE ST. EXUPERY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.133.

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE ST. EXUPERY S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 74.133, constituée sous la dénomination de CROISIERE & PLAISANCE 2000 S.A., suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 340 du 12 mai 2000, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 6 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 577 du 13 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent vingt (320) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 30 du mois de septembre à 15.00 heures au 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juin à 9.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 11 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juin à 9.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 30 du mois de septembre à 15.00 heures au 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juin à 9.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 11 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 11. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juin à 9.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2005, vol. 431, fol. 38, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060066.2/242/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**EURIMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 18.929.

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURIMAR S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 18.929, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1981, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 50 du 13 mars 1982, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, prénommé, en date du 14 octobre 1982, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 318 du 2 décembre 1982.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les vingt mille cinq cents (20.500) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois d'août à 15.00 heures au 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 15.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois d'août à 15.00 heures au 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 15.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 18. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2005, vol. 431, fol. 38, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060104.2/242/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

---

**ALEXANDER PHOTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 30.924.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue en date du 10 juin 2005 au siège social*

Le mandat de EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes a été reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057651.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**G.P.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 70.425.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société tenue le 5 juillet 2005 que:

Madame Sonja Hermes, avec adresse professionnelle à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, remplace jusqu'en 2008 le Commissaire aux comptes démissionnaire Madame Christine Schmitt, avec adresse professionnelle à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057686.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**G.P.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 70.425.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057677.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**VIRGIAN TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.686.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société VIRGIAN TRUST HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 22 juin 2005 que:

1. Mademoiselle Louise Benjamin est nommée administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010 en remplacement de Monsieur François Manti démissionnaire avec effet immédiat.

2. Les mandats des administrateurs, Mademoiselle Cindy Reiners et Monsieur Graham J. Wilson, et du commissaire aux comptes, AUDIT & BUSINESS CONSULTING, S.à r.l., sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00045. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057649.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**VIRGIAN TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.686.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(057646.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**VIRGIAN TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.686.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(057635.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SAFT OPERATIONAL INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.152.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 102.355.

—  
EXTRAIT

Suite à des transferts de parts sociales de la Société qui ont eu lieu le 4 juillet 2005, John Searle, Bertrand Olivesi, Alain Duwaerts, Elisabeth Ledger, Franck Cecchi, Marc De Rycke, Richard Doisneau, Frédéric Hapiak, Bernard Louédec, Josué Pléau, François Bouchon, Martine Clément, Xavier Delacroix, Tristan Grivel, Claude Cau et Igal Carmi, ne sont plus associés de la Société et ne détiennent plus aucune part sociale de la Société, leurs parts sociales ayant été transférées aux associés existants, DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED, DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED, DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED, DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED et OFFICERS NOMINEES LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2005, réf. LSO-BG02806. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057714.3/260/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SOFALMA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 94.595.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 10 juin 2005*

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur André Schaad comme administrateur-délégué.

Le 10 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour SOFALMA FINANCE S.A.

TRIPLE A CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057591.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**ALIANÇA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 90.807.

*Extrait des résolutions prises lors de la Réunion du Conseil de Gestion du 15 juin 2005*

Par décision, l'adresse de la société est transférée au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg avec effet immédiat.

Le 10 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

ALIANÇA, S.à r.l.

S. C. Tavares Da Cunha

Directeur Technique

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057595.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**ArvinMeritor INVESTMENT (LUXEMBOURG) LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 8.000,-.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.358.

Par une résolution datée du 26 janvier 2005, l'associé de ArvinMeritor INVESTMENT (LUXEMBOURG) LIMITED, S.à r.l. a décidé de nommer Monsieur Mark Brkljacic, avec adresse professionnelle au 2135 West Maple Road, Troy, MI 48084-7186, USA, en tant que gérant de la société, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Neale Mc-Micheal, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2005, réf. LSO-BC05215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057628.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**SOF-VII EUROPEAN HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 106.773.

Changement d'adresse d'un associé:

SOF-VII EUROPEAN I, U.K., L.P, 38, Jermyn Street - Prince House, 4th floor, SW1Y 6DN Londres, Grande Bretagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057853.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

**NEW AGE BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.976.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057662.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NEW AGE BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.976.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057665.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NEW AGE BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.976.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057668.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NEW AGE BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.976.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057669.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NEW AGE BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.976.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057671.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NEW AGE BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.976.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057674.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NEW AGE BRANDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.976.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Signature.

(057675.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SOFI EUROPEAN INVESTMENTS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 12.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 106.843.

Par résolution en date du 24 mai 2005, l'associé unique de la société SOFI ASIA INVESTMENTS I, S.à r.l. a décidé d'accepter la nomination de:

- Michael Murphy, résidant au 14, rue de la Toison d'or, L-2265 Luxembourg, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Steve Finkelstein, démissionnaire, avec effet immédiat;

- Lloyd Lee, résidant à Princes House, 38 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Grande-Bretagne, au poste de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de Roger Barris, démissionnaire, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05845. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(057661.3/581/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**GEDEAM INVESTMENTS GROUP INC. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.001.

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GEDEAM INVESTMENTS GROUP INC S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 45.001, constituée suivant acte notarié en date du 21 juillet 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 539 du 23 novembre 1992, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 11 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 815 du 29 mai 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent soixante-seize mille (176.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 2<sup>e</sup> vendredi du mois novembre à 14.00 heures au dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 22 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 2<sup>e</sup> vendredi du mois de novembre à 14.00 heures au dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 22 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 22. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2005, vol. 431, fol. 38, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060068.2/242/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**GEDEAM INTERNATIONAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 52.906.

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GEDEAM INTERNATIONAL SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 52.906, constituée sous la dénomination de GEDEAM S.A., suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 novembre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 33 du 18 janvier 1996, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 819 du 30 mai 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les dix mille (10.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois de juillet à 11.00 heures au dernier vendredi du mois de juin à 10,00 et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois de juillet à 11.00 heures au dernier vendredi du mois de juin à 10.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2005, vol. 431, fol. 38, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060071.2/242/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**FIN.SIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.218.

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIN.SIA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 53.218, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 décembre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 83 du 16 février 1996, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 30 novembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 659 du 27 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les dix mille (10.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juillet à 11.00 heures au dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juillet à 11.00 heures au dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2005, vol. 431, fol. 38, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060090.2/242/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**COMINEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4984 Sanem, Parc d'activité «Gadderscheier».

R. C. Luxembourg B 53.931.

L'an deux mille cinq, le vingt-et-un juin.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme COMINEX S.A. (R.C. B n° 53.931), avec siège à L-4984 Sanem, Parc d'activité «Gadderscheier», constituée suivant acte notarié du 31 janvier 1996, publié au Mémorial C n° 228 du 6 mai 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire: Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Joseph Hansen, avocat-avoué, demeurant à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Augmentation de capital de EUR 700.011,- et modification afférente de l'article 3 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts:

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

*Résolution*

Le capital social de la société est augmenté de EUR 700.011,- pour le porter de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 731.011,- par la création de 22.581 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 31,- chacune.

Les nouvelles actions ont été souscrites par les actionnaires actuels dans les proportions suivantes:

- 21.452 actions par la société GRANIT INDUSTRIE, avec siège social à F-59460 Jeumont, 100, rue Puissant;

- 1.129 actions par la société ROCAMAT PIERRE NATURELLE, avec siège à F-9340 Ile Saint Denis, 58, Quai de la Marine.

L'augmentation de capital est libérée par des versements en espèces.

Suite à la résolution qui précède il y a lieu de modifier l'article 3 alinéa 1<sup>er</sup> comme suit:

**Art. 3. (premier alinéa).** - Le capital social est fixé à sept cent trente-et-un mille et onze euros (EUR 731.011,-), représenté par 23.581 actions de trente-et-un euro (EUR 31,-) chacune.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à huit mille neuf cents euros (EUR 8.900,-)

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J. Hansen, S. Arosio, J. Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2005, vol. 908, fol. 58, case 12. – Reçu 7000,11 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 juillet 2005.

G. d'Huart.

(060155.3/207/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**NEWGENERATION 3000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 66.642.

L'an deux mille cinq, le trente mai.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEWGENERATION 3000 S.A., une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 66.642), constituée suivante acte notarié en date du 28 septembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 913 du 17 décembre 1998. Les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 2 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1751 du 9 décembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yannick Kantor, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christine Coulon-Racot, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier lundi du mois de juin à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

L'assemblée générale annuelle aura lieu à cette date pour la première fois en 2005.

2. Rectificatif dans le montant du capital social qui par suite de la conversion en euros a été converti de LUF 43.000.000,- en EUR 1.065.942,15 au lieu de EUR 1.065.942,16 et modification subséquente de l'article 3§1) des statuts.

3. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 8 des statuts comme suit:

**Art. 8.** «L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier lundi du mois de juin à dix heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

L'assemblée générale annuelle se tiendra à cette date à partir de l'année 2005.

*Deuxième résolution*

Suite à une erreur matérielle lors de la conversion du capital social en euros, l'assemblée générale extraordinaire décide de rectifier le montant de ce dernier qui sera désormais d'un million soixante-cinq mille neuf cent quarante-deux euros seize cents (1.065.942,16 EUR).

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 3.** «Le capital social est fixé à un million soixante-cinq mille neuf cent quarante-deux euros seize cents (EUR 1.065.942,16) divisé en quarante-trois mille (43.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.»

Les dispositions relatives au capital autorisé sont supprimées dans l'article 3 des statuts, comme la période des cinq ans pour laquelle le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital souscrit est venue à expiration.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Y. Kantor, C. Day-Royemans, C. Coulon-Racot, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 juin 2005, vol. 893, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(060156.3/239/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**NEWGENERATION 3000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 66.642.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(060158.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**MACROLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.095.

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MACROLUX S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 88.095, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1349 du 17 septembre 2002, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les six mille trois cent quatre-vingts (6.380) actions représentant l'intégralité

du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3<sup>e</sup> mardi du mois d'octobre à 10.00 heures au 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 16 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3<sup>e</sup> mardi du mois d'octobre à 10.00 heures au 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 16.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. (premier alinéa).** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 16.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch , le 25 avril 2005, vol. 431, fol. 38, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060094.2/242/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

---

**MACROLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 88.095.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H Hellinckx.

(060095.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

---

**OREGON FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 82.091.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les annexes, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01316, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057676.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**NOVAMIL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 100.958.

*Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 avril 2005*

\* la cooptation de la société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Ricardo Sanchez, démissionnaire est ratifiée. Son prédécesseur, mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, 28 avril 2005.

Certifié sincère et conforme

NOVAMIL INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, réf. LSO-BF10085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057689.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**CURZON CAPITAL PARTNERS GP (GERMANY), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 92.633.

RECTIFICATIF

Changement d'adresse d'un associé:

CURZON CAPITAL PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 5, rue Guillaume Kroll, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057815.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**PIRANHA ET PETITS POISSONS ROUGES, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 109.272.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1° Madame Christelle Lallement, née le 11 mai 1973 à Thionville (F), employée privée, demeurant à F-57700 Hayange, 8 Esplanade de la Liberté;

2° Monsieur Yves Thommes, né le 8 décembre 1972 à Luxembourg, employé privé, demeurant à L-8017 Strassen, 9, rue de la Chapelle;

3° Monsieur Jocelyn van den Ende, né le 13 avril 1970 à Saint-Mard (B), employé privé, demeurant à B-6760 Bleid, 1, rue Adrien de Prémoré;

4° Monsieur Thibaut Andre, né le 13 janvier 1974 à Saint-Mard (B), employé privé, demeurant à B-6769 Robelmont, 21, rue des Aubépines.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de PIRANHA ET PETITS POISSONS ROUGES.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans tout autre endroit de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure temporaire sera prise et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet toutes activités se rapportant à la publicité, tous travaux de création d'arts graphiques et de formes publicitaires ainsi que tous travaux d'élaboration et de gestion de campagnes publicitaires et d'image d'entreprise au sens large du terme. Elle peut également être active dans le domaine de l'audio-visuel et de l'animation. Elle a en outre pour objet la communication, l'édition ainsi que le management pour compte propre et pour compte de tiers.

A ces fins, la Société peut agir en tant que concepteur, réalisateur, producteur et conseiller.

La Société peut en outre accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en favoriser la réalisation.

**Art. 5.** La capital de la société est fixé à quarante mille euros (EUR 40.000,-) représenté par mille (1.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de quarante euros (EUR 40,-) chacune.

Les actions sont nominatives.

Des certificats d'actions peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat d'administrateur qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax étant admis.

D'une manière générale, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Le premier administrateur-délégué sera exceptionnellement nommé par l'Assemblée générale extraordinaire consécutive à la constitution de la Société.

**Art. 10.** La Société se trouve engagée, vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances dans le cadre de son objet social par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement la signature de l'administrateur-délégué sans préjudice des cas de délégation de signature par le Conseil d'Administration.

**Art. 11.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - assemblée générale ordinaire et extraordinaire**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir du jour de la constitution de la Société jusqu'au trente et un décembre deux mille six.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire a le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se tiendra le premier vendredi du mois de mai à 14.00 heures, et pour la première fois en deux mille sept au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le vendredi ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

**Art. 18.** Les actionnaires représentant le cinquième du capital social de la Société peuvent provoquer une assemblée générale extraordinaire par une demande motivée adressée par un courrier recommandé au conseil d'administration. Ce dernier se chargera de convoquer tous les actionnaires et administrateurs.

Les convocations pour les assemblées générales extraordinaires sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

#### **Cession des actions - Droit de préemption**

**Art. 19.** Les actionnaires ne peuvent céder tout ou partie de leurs actions à des tiers sans le consentement des autres actionnaires donné en assemblée générale à une majorité prise à soixante-quinze (75) pourcent du capital social y compris les voix attachées aux actions détenues par l'actionnaire cédant.

En cas de refus donné par les actionnaires dans les conditions susmentionnées, les actionnaires ayant refusé la cession proposée sont obligés d'acheter les actions mises en vente par le cédant à la valeur bilantaire lors de la dernière clôture de l'exercice social, à moins que tous les actionnaires ne se mettent d'accord sur un autre prix.

**Art. 20.** Lors d'une cession d'actions, les autres actionnaires bénéficient d'un droit de préemption au prorata des actions détenues par chacun d'eux. Ce droit préférentiel court pendant deux mois à partir de l'information donnée par le conseil d'administration aux autres actionnaires par lettre recommandée du projet de cession. A cette fin le vendeur doit notifier son intention de céder ses actions avec le prix proposé par lettre recommandée au conseil d'administration qui en informe les autres actionnaires dans les quinze jours à partir de la réception de l'offre. L'actionnaire cédant ne peut vendre ses actions à un prix inférieur au prix proposé dans son offre et ce même une fois le droit de préemption expiré.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants pré-qualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1° Madame Christelle Lallement, prénommée, deux cent cinquante actions .....	250
2° Monsieur Yves Thommes, prénommé, deux cent cinquante actions .....	250
3° Monsieur Jocelyn van den Ende, prénommé, deux cent cinquante actions.....	250
4° Monsieur Thibaut Andre, prénommé, deux cent cinquante actions .....	250
Total: mille actions.....	1.000

Toutes les actions ont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de quarante mille euros (EUR 40.000,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire sous-signé.

#### *Information*

Les comparants ont été informés par le notaire instrumentaire de la nécessité de se conformer à la législation sur le droit d'établissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à EUR 2.000,-.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1° Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2° Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1) Madame Christelle Lallement, prénommée.

2) Monsieur Yves Thommes, prénommé.

3) Monsieur Jocelyn van den Ende, prénommé.

4) Monsieur Thibaut Andre, prénommé.

3° Est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué Monsieur Jocelyn van den Ende avec le pouvoir d'engager la société valablement par sa signature individuelle pour toute opération ne dépassant pas la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

4° Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes: Monsieur Joël Bouillon, né le 25 décembre 1973 à Liège (B), employé privé à Luxembourg, résidant à B-6760 Virton, 3, rue du Panorama.

5° Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront de six années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille onze.

6° Le siège social est fixé à l'adresse suivante: 9, route des Trois Cantons, L-8399 Windhof.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Lallement, Y. Thommes, J. van den Ende, T. Andre, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, vol. 149S, fol. 5, case 10. – Reçu 400 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2005.

F. Baden.

(062392.3/200/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

#### **DOT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 23.593.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 29 juin 2005 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus et de la société GILDA PARTICIPATIONS S.A.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer:

- Monsieur Joseph Winandy, Administrateur de sociétés, domicilié à Itzig, 92, rue de l'Horizon, Plateau St Hubert, en remplacement de Monsieur Koen Lozie.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02167. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(057708.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**FORRES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 84.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02365, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057696.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**TEKNECO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 49.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02356, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057697.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. METAL FINISHING, S.à r.l.).**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 105.456.

In the year two thousand five, on the first of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of METAL FINISHING, S.à r.l., having its registered office at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, trade register Luxembourg section B number 105.456, incorporated by deed dated on December 20, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 420 of May 6th, 2005.

The meeting is presided by Mr Guy Hornick, employe residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Ms Alexia Uhl, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Philippe Ponsard, employee, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- Closed, the attendance list let appear that the 500 (five hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Change of the company's name from METAL FINISHING, S.à r.l. into PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.

2. Amendment of article 1 of the statutes, which henceforth will read as follows:

«**Art. 1.** There exists a limited liability company under the name of PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.»  
Amendment of article five of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.»

Amendment of article eleven of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«**Art. 11.** The company will be managed by two managers or more who need not to be members and who are appointed by the general meeting of members.

Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one A and one B signatory manager or by the individual signature of the delegate of the board of managers acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one manager, whose signature legally commits the company.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by the sole member or, if there are several members, by two members acting under their joint signature.»

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

*First resolution*

The meeting decides to change the company's name from METAL FINISHING, S.à r.l. into PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.

*Second resolution*

The meeting decides to amend article 1 of the statutes, which henceforth will read as follows:

«**Art. 1.** There exists a limited liability company under the name of PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.»

*Third resolution*

The meeting decides to amend article five of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.»

*Fourth resolution*

The meeting decides to amend article eleven of the by-laws, which henceforth will read as follows:

«**Art. 11.** The company will be managed by two managers or more who need not to be members and who are appointed by the general meeting of members.

Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of one A and one B signatory manager or by the individual signature of the delegate of the board of managers acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one manager, whose signature legally commits the company.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by the sole member or, if there are several members, by two members acting under their joint signature.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille cinq, le premier juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société METAL FINISHING, S.à r.l., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C. Luxembourg section B numéro 105.456, constituée suivant acte reçu le 20 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 420 du 6 mai 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Hornick, employé à Luxembourg;

Le président désigne comme secrétaire Madame Alexia Uhl, employée à Luxembourg;

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Ponsard, employé à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la dénomination de la société de METAL FINISHING, S.à r.l. en PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.

2. Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** «Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.»

Modification de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.»

Modification de l'article 11 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** La société est administrée par deux gérants ou plus, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.»

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil des gérants dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par l'associé unique ou, lorsque la société comporte plusieurs associés, par deux associés agissant conjointement.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de METAL FINISHING, S.à r.l. en PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** «Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de PEF V INFORMATION TECHNOLOGY, S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** La société est administrée par deux gérants ou plus, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement une signature de la catégorie A et une autre signature de la catégorie B, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil des gérants dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par l'associé unique ou, lorsque la société comporte plusieurs associés, par deux associés agissant conjointement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: G. Hornick, A. Uhl, P. Ponsard, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, vol. 24CS, fol. 88, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2005.

J. Elvinger.

(062551.3/211/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

**PERLAROM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 37.696.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée tenue le 16 mai 2005, les actionnaires ont décidé:

1. de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Germain Louis Despres, demeurant au 335, avenue Louise, B-1050 Bruxelles;
- Monsieur Geoffroy Dieu, demeurant au 9, rue Jean Lenoir, B-1348 Louvain-la-Neuve;
- Monsieur Johannes Kleppers, demeurant au 16, Fazantelaan, NL-3233 BA Oost Voo

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 30 avril 2004 et qui se tiendra en 2005

2. de renouveler le mandat de DELOITTE S.A. (commissaire) avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera le bilan au 30 avril 2004 et qui se tiendra en 2005

3. de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2005

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057823.3/581/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**AUXIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 93.611.

In the year two thousand and five, on the fourteenth day of April.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of AUXIS INTERNATIONAL S.A., (R.C.S. Luxembourg, section B number 93.611,) (hereinafter, the «Corporation»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, incorporated by deed of the undersigned notary on May 6, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 663 of June 24, 2003.

The meeting is presided over by Mrs. Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliqués, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs. Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Angela Cinarelli, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman declares and requests the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II.- As it appears from the attendance list, all the three hundred and ten (310) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting is regularly constituted and can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders declare having had full prior knowledge.

III.- That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1.- Change of the date of the annual general meeting from the 2nd Tuesday of July at 10 o'clock to the 1st Wednesday of June at 14 o'clock and for the first time in 2005.

2.- Amendment of the first paragraph of Article 8 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Wednesday in June at 14.00 o'clock.»

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to change of the date of the annual general meeting from the 2nd Tuesday of July at 10.00 o'clock to the 1st Wednesday of June at 14.00 o'clock and for the first time in 2005.

*Second resolution*

The meeting decides to amend the first paragraph of Article 8 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«**Art. 8. first paragraph.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Wednesday in June at 14.00 o'clock.»

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le quatorze avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AUXIS INTERNATIONAL S.A. (R.C.S. Luxembourg numéro B 93.611) (ci-après, la «Société»), ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 663 du 24 juin 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il apparaît de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires déclarent avoir parfaite connaissance.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 2<sup>e</sup> mardi du mois de juillet à 10.00 heures au 1<sup>er</sup> mercredi du mois de juin à 14.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 2<sup>e</sup> mardi du mois de juillet à 10.00 heures au 1<sup>er</sup> mercredi du mois de juin à 14.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, toutes connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 avril 2005, vol. 431, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060097.2/242/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**AUXIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.611.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Helinckx.

(060099.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**TOURSHIP GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 41.934.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 29 juin 2005*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Madame Anne Zacharias-Lota, demeurant à CH-1222 Cologny, 274, Chemin du Nant d'Argent;

- Madame Emmanuelle Lindgren-Lota, demeurant à CH-1222 Vézenaz, 3, Chemin de Messin;

- Monsieur Leonardo Cereghetti, demeurant professionnellement à CH-6900 Lugano, Via Ariosto 6

et du Commissaire:

- Monsieur Marc Muller, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

MERCURIA SERVICES

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02491. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(057930.3/1005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

59080

**COLLEONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.732.

L'an deux mille cinq, le seize mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COLLEONI S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 septembre 2002, publié au Mémorial C, numéro 1735 du 5 décembre 2002, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juillet 2003, publié au Mémorial C numéro 934 du 11 septembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les cent quarante-trois mille cent soixante-douze (143.172) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation de capital à concurrence de huit cent cinquante-neuf mille trente-deux euros (EUR 859.032,-), pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-six mille trois cent quarante-quatre euros (EUR 286.344,-) à un million cent quarante-cinq mille trois cent soixante-seize euros (EUR 1.145.376,-) par la création de quatre cent vingt-neuf mille cinq cent seize (429.516) actions nouvelles de deux euros (EUR 2,-) chacune, libérées par incorporation au capital de la somme de huit cent cinquante-neuf mille trente-deux euros (EUR 859.032,-) prélevée sur la prime d'émission, et attribuées aux actionnaires existants à raison de trois (3) nouvelles actions pour une (1) action détenue.

2.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de huit cent cinquante-neuf mille trente-deux euros (EUR 859.032,-), pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-six mille trois cent quarante-quatre euros (EUR 286.344,-) à un million cent quarante-cinq mille trois cent soixante-seize euros (EUR 1.145.376,-) par la création de quatre cent vingt-neuf mille cinq cent seize (429.516) actions nouvelles de deux euros (EUR 2,-) chacune, libérées par incorporation au capital de la somme de huit cent cinquante-neuf mille trente-deux euros (EUR 859.032,-) prélevée sur la prime d'émission.

Les quatre cent vingt-neuf mille cinq cent seize (429.516) actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires existants à raison de trois (3) nouvelles actions pour une (1) action détenue comme suit:

1.- Monsieur Gastone Colleoni, entrepreneur, demeurant à Verone, via XX Settembre 29, (VR) Italie, à raison de cent dix-sept mille trente-six actions (117.036) actions;

2.- Madame Margherita Colleoni, entrepreneur, demeurant à Genova, Corso Aurelio Saffi 3, Italie, à raison de soixante-sept mille deux cent quatre-vingt-sept (67.287) actions;

3.- Madame Carla Colleoni, entrepreneur, demeurant à Verona, Via XX Settembre 29, (VR) Italie, à raison de soixante-sept mille six cent cinquante-trois (67.653) actions;

4.- Madame Enrica Colleoni, entrepreneur, demeurant à Verona, Via XX Settembre 29, (VR) Italie, à raison de soixante-huit mille deux cent cinq (68.205) actions;

5.- Monsieur Ghisalberto Colleoni, entrepreneur, demeurant à Verone, Via XX Settembre 29, (VR) Italie, à concurrence de cent huit mille soixante-quinze (108.075) actions;

6.- Monsieur Galeazzo Colleoni, entrepreneur, demeurant à Verona, Via XX Settembre 29, (VR) Italie, à concurrence de mille deux cent Soixante (1.260) actions.

L'existence de la prime d'émission a été apportée au notaire instrumentant par un bilan arrêté au 31 décembre 2004.

Ledit bilan, après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. premier alinéa.** Le capital social de la société est fixé à un million cent quarante-cinq mille trois cent soixante-seize euros (EUR 1.145.376,-), divisé en cinq cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-huit (572.688) actions de deux euros (EUR 2,-) chacune, entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Vigneron, S. Wolter-Schieres, R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 mars 2005, vol. 431, fol. 6, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060132.3/242/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**COLLEONI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 89.732.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060133.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

**HIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.753.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HIGEST S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 82.365, constituée sous la dénomination de TARAKAN S.A., suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 207 du 6 février 2002 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 442 du 27 avril 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3<sup>e</sup> mardi du mois d'octobre à 15.00 heures au 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3<sup>e</sup> mardi du mois d'octobre à 15.00 heures au 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 10.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> mardi du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 mai 2005, vol. 431, fol. 55, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060062.2/242/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

---

**HIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.753.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060064.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

---

**IT4 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.936.

## EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 24 juin 2005 que:

- la société HRT REVISION, S.à r.l. a été reconduite dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2005.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01312. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(057705.3/317/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**IT4 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.936.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01311, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057681.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**CARGO TRAILER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 57.107.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Signature.

(057306.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**FSB-SYSTEMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 81.095.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005, réf. LSO-BG00119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Signature.

(057308.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**ATOZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Luxembourg, 1B, rue Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 101.128.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires en date du 1<sup>er</sup> juin 2005 que les personnes suivantes ont été renommées avec effet immédiat aux fonctions d'administrateurs de la Société:

- Monsieur Paul Chambers, expert-comptable, né le 1<sup>er</sup> mars 1966 à Wolverhampton (Royaume Uni), demeurant au 19, rue du Moulin, L-8337 Koerich - Administrateur délégué.

- Monsieur Olivier Remacle, expert-comptable, né le 15 juin 1970 à Messancy (Belgique), demeurant au 52, rue de Pannebourg, B-6700 Arlon - Administrateur délégué.

- Monsieur Alex Sulkowski, conseiller fiscal, né le 14 juillet 1953 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant au 15, rue Nicolas Brucher, L-5692 Elvange - Administrateur.

Il résulte également de ladite assemblée que Monsieur Jean-Bernard Zeimet, expert-comptable et réviseur d'entreprises, né le 5 mars 1953 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant son adresse professionnelle au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg a été re-nommé avec effet immédiat comme commissaire aux comptes de la Société.

L'assemblée a renouvelé le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057535.3/4170/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

**BLUE ANGEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 76.223.

*Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 avril 2005*

Est nommé comme nouvel administrateur Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG00851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057860.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

**CASSIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 47.232.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation CASSIS HOLDING S.A., qui a eu lieu en date du 11 février 2005 a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pendant cinq ans.

Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour CASSIS HOLDING S.A. liquidée

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2005, réf. LSO-BF08883. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057885.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

**HALLVISION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.339.

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HALLVISION S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 83.339, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, remplacé par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 113 du 22 janvier 2002 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 968 du 29 septembre 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille trois cents (1.300) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois d'octobre à 15.00 heures au 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout au endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois d'octobre à 15.00 heures au 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 10.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout au endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 9 mai 2005, vol. 431, fol. 55, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060138.2/242/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

---

**HALLVISION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.339.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(060139.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2005.

---

**EL 3000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 78.806.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire, réunie en date du 15 juin 2005 a accepté la démission de cinq administrateurs, M. Rudy Cereghetti, M. Jean Hoffmann, M. Marc Koeune, Mme Andrea Dany et Mme Nicole Thommes.

Elle a appelé aux fonctions d'administrateurs, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Jean-Luc Jourdan, Directeur de société, né à Saint-Mard (Belgique), le 12 juillet 1959, demeurant professionnellement à L-2163, Luxembourg, 32, avenue Monterey;

- Monsieur Thierry Nowankiewicz, juriste, né à Mont-Saint-Martin (France), le 18 novembre 1970, demeurant professionnellement à L-2163, Luxembourg, 32, avenue Monterey;

- Monsieur Christian-Charles Lauer, avocat à la Cour, né à Luxembourg, le 31 janvier 1968, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.;

L'assemblée a également pris acte de la démission de la société STARNET S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat et a nommé en son remplacement la société ELITIUS & ASSOCIES S.A., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

Leur mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2006.

En outre, le siège social a été transféré à L-1628, Luxembourg, 27, rue des Glacis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057701.3/693/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SPORT CRAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.552.

- Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 28 juin 2005 que:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur de sociétés, au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, ayant son siège social au 257, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2006.

- Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 28 juin 2005 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, en date du 28 juin 2005, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille euro (15.000,- EUR) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs dont nécessairement celle de l'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01654. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057709.3/2329/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**EUROK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.  
R. C. Luxembourg B 93.935.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 24 juin 2005 que:  
- la société HRT REVISION, S.à r.l. a été reconduite dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2005.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057703.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**EUROK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1867 Howald, 18, rue Ferdinand Kuhn.  
R. C. Luxembourg B 93.935.

Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01313, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057678.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**SOF-VII ASIAN HOLDINGS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 106.772.

—  
Changement d'adresse d'un associé:

SOF-VII ASIAN I U.K., L.P., 38, Jermyn Street - Prince House, 4th floor, SW1Y 6DN Londres, Grande Bretagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057852.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

---

**DAMIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 56.509.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(057965.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

---

**DAMIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 56.509.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(057966.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

---

**DAMIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 56.509.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(057967.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

---

**DAMIRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 56.509.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(057968.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2005.

---

**EURO REAL ESTATE PROPERTIES 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 92.831.

—  
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2005, réf. LSO-BG01009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(057795.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

59088

**BRODERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.946.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 21 juin 2005 à 10.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs, Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057715.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**PARUSIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.003.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2005 à 14.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance lors de la présente assemblée.

- L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A. ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Madame Ernestine Lang.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057716.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---

**TURSONIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.006.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2005 à 9.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs: Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et COSAFIN S.A. et du Commissaire aux Comptes Madame Ernestine Lang.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes du 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, réf. LSO-BG02161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(057723.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

---